

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente et un mai deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25/05/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Dominique GILLES, Roger DESROCHE, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Christine RIFFAUD, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011 – 081 : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2011-062 approuvant le budget primitif du budget général 2011 de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que lors du vote du budget primitif 2011 de la Communauté de Communes de Noblat, le Conseil a souhaité inscrire une dépense de 1 750 € pour subventionner des associations qui, lors de leur manifestation, font la promotion de la Communauté de Communes de Noblat.

Pour l'année 2011, Monsieur le Président expose que trois associations ont proposé à la Communauté de Communes de Noblat de promouvoir la collectivité, auprès des administrés et des touristes, grâce à différents moyens de communication établis pour leur manifestation. Ces trois associations sont :

- ✓ Saint-Paul Loisirs dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la fête de l'âne
- ✓ Connaissance et Sauvegarde de St Léonard dans le cadre de l'exposition « Saint-Léonard de Noblat : Histoires d'une ville »
- ✓ Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Léonard de Noblat dans le cadre du 70^{ème} anniversaire du centre de secours et du congrès départemental des sapeurs pompiers de la Haute-Vienne

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
30 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Autorise le versement d'une subvention de :

- ✓ 500 € à Saint-Paul Loisirs
- ✓ 500 € à Connaissance et Sauvegarde de St Léonard dans le cadre de l'exposition « Saint-Léonard de Noblat : Histoires d'une ville »
- ✓ 750 € à l'Amicale des Sapeurs de Saint-Léonard de Noblat

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 06 juin 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 10.06.2011

Publié ou notifié

Le : 06.06.2011

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2011-081: SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Date de transmission de l'acte : 10/06/2011

Date de réception de l'accusé de
réception : 10/06/2011

Numéro de l'acte : 2011-081 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110606-2011-081-DE

Date de décision : 06/06/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions